



Fédération des
Parcs naturels régionaux de France

30.05.2009

Les Pyrénées ariégeoises deviennent le 46e Parc naturel régional de France

Les nouvelles porteuses d'espoir sont bonnes à prendre ! Avec la signature, par le Premier ministre, du décret de création du 46e Parc naturel régional de France ce jeudi 28 mai, un nouveau territoire se donne un projet de vie durable.

La nouvelle a été annoncée ce 30 mai au Journal officiel : le 46e parc naturel régional français est né. La création d'un Parc est un pari qui réussit parce que des gens y croient, ayant porté leur projet, avec enthousiasme, des années durant. C'est ce qui s'est passé dans les Pyrénées ariégeoises, **où dix années ont permis de construire le projet de Parc aujourd'hui abouti.**

Dès 1999, le Conseil général de l'Ariège s'est prononcé favorablement pour la réalisation d'une étude d'opportunité sur la création d'un Parc naturel régional en Ariège. Et c'est le 11 décembre 2008 que le Conseil régional Midi-Pyrénées a approuvé le projet au terme des délibérations entre les collectivités. Le 21 janvier dernier, la Fédération des Parcs naturels régionaux a émis un avis favorable à son classement. Pour André Rouch, président du tout nouveau Parc, *« cette mise en valeur du territoire concrétise douze ans de travail pour toute une équipe, et j'ai une pensée particulière pour tous les techniciens et tous les élus qui ont accompagné le projet »*.

Projet de territoire conciliant protection de l'environnement et développement maîtrisé, le parc naturel régional est placé sous la compétence partagée de l'Etat et de la Région.

Situé dans le département de l'Ariège, dont il représente environ 40 % de la superficie, ce territoire ne manque pas d'atouts.

Au cœur des montagnes, ses paysages préservés abritent un patrimoine naturel exceptionnel, où l'on croise des espèces aussi rares que le gypaète barbu, le vautour percnoptère, le grand tétras, le curieux desman ou le splendide lys des Pyrénées. **Seulement 1 % du territoire est « artificialisé », tandis que 85 % figure à l'inventaire des ZNIEFF*** ! Son patrimoine humain est aussi riche que son patrimoine naturel, avec ses sites préhistoriques et historiques (grottes ornées de Niaux, Bèdeilhac, le Mas d'Azil, cité antique de Saint-Lizier, etc.), son activité pastorale emblématique et ses activités économiques.

Aujourd'hui, un territoire de 2 500 km² peuplés de 43 000 habitants va profiter du classement Parc naturel régional et de sa charte, qui élèvent ce lieu de vie au rang de patrimoine national.

Jean-Louis
Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

Joseph
Président de la Région Midi-Pyrénées

* Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique